

**Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**  
**Comité ÉHDAA**

Procès-verbal de l'assemblée annuelle du comité des services aux élèves  
handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du Centre de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe, tenue le 7 octobre 2020, à 19 h,  
par visioconférence Teams.

**Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :**

Emmanuelle Bagg	Présidente 2020-2021 Représentante au comité de parents
Éric Bourgeois	Représentant du personnel enseignant
Marie-Josée Continelli	Membre parent 2019-2020
Éric Crichlow	Représentant substitut au comité de parents
Daniel Fontaine	Trésorier substitut
Yannick Fortin	Président et membre parent 2019-2020
Caroline Germain	Représentante de la direction générale
Jonathan Grignon	Représentant du personnel professionnel
Isabelle Hamel-Hébert	Secrétaire substitute
Manon Lavoie	Représentante personnel enseignant
Mélanie Madore	Secrétaire
Daniel Malenfant	Trésorier
Cathy Tanguay	Vice-présidente
Caroline Viens	Membre parent substitut

**Sont absentes, mesdames :**

Alexandra Birtz	Membre parent
Claudine Cabana	Représentante des directions d'école
Madeleine Messier	Représentante du personnel de soutien
Renée-Claude Paré	Représentante des organismes extérieurs
Marilyn Perreault Larochelle	Membre parent
Emmanuelle Provost	Membre parent
Marie-Élaine Thibault-Marleau	Membre parent
Julie Vaillancourt	Membre parent

**Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**  
**Comité ÉHDAA**

**1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, l'ouverture de la séance débute à 19 h 05 sous la présidence de monsieur Yannick Fortin, président 2019-2020.

Madame Mélanie Madore agira à titre de secrétaire.

**2. Mot de bienvenue aux nouveaux membres**

Monsieur Yannick Fortin prend quelques minutes pour remercier les nouveaux membres ainsi que les anciens pour leur implication. Un tour de table de présentation est effectué. En respectant l'ordre alphabétique, chacun des membres prend quelques minutes pour se présenter.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Yannick Fortin fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Caroline Germain demande d'apporter une modification au point 6.2. Ayant une séance virtuelle, madame Germain mentionne qu'il n'y aura pas de nomination des scrutateurs et que le point sera remplacé par la plateforme BALOTILO. Madame Emmanuelle Bagg propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**4. Adoption du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 16 octobre 2019**

Monsieur Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

**5. Parole au public**

Nous avons la présence de monsieur Yannick Fortin et de madame Marie-Josée Continelli, membres 2019-2020.

**Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**  
**Comité ÉHDAA**

**6. Période d'élection**

**6.1. Nomination d'un président d'élection**

Monsieur Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu de nommer madame Caroline Germain à titre de présidente d'élection.

**6.2. Plateforme BALOTILO**

Comme mentionné par madame Caroline Germain, la plateforme BALOTILO sera utilisée afin de procéder à la période d'élection et de voter par scrutin secret. Madame Germain explique qu'il s'agira d'un vote électronique dont l'utilisation d'adresse courriel est nécessaire. De plus, madame Germain nous avise que madame Julie Savard, secrétaire à l'adaptation scolaire et aux services complémentaires, agira à titre de scrutatrice d'élection et elle dirigera la plateforme BALOTILO. Madame Savard veillera également au bon fonctionnement de la plateforme et elle s'assurera que les membres, ayant un droit de vote, reçoivent un courriel avec le lien personnel pour voter. Lorsque madame Savard recevra la comptabilisation de tous les scrutins secrets, elle pourra nommer tous les membres élus et nous pourrons procéder à la fin des élections.

**6.3. Approbation de la procédure d'élection**

Madame Caroline Germain énumère les postes en élection et propose que monsieur Yannick Fortin explique le rôle de chacun d'eux au fur et à mesure que les mises en candidature se dérouleront. Madame Germain nous mentionne également que les membres parents peuvent se proposer ou proposer une autre personne, qui selon eux pourrait être un bon candidat. Madame Germain répond à la question de madame Emmanuelle Bagg en précisant qu'un membre parent peut se proposer ou être proposé à plusieurs postes et occuper plusieurs fonctions. Madame Cathy Tanguay demande si nous pouvons proposer tous les membres faisant partie du comité ou seulement les parents. Alors, madame

**Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**  
**Comité ÉHDAA**

Germain répond à la question en précisant que seuls les membres parents peuvent être proposés.

Pour être élu, madame Germain demandera à chacun des parents, en commençant par le dernier proposé, s'il accepte positivement ou négativement le poste. S'il y a qu'une seule candidature à un poste, celui-ci devient automatiquement élu et s'il y a plusieurs candidatures, nous procéderons à une période d'élection par scrutin secret. À la suite des explications de madame Germain, la procédure d'élection est approuvée à l'unanimité.

**6.4. Élection au poste de président(e)**

Avant de débiter la mise en candidature, monsieur Yannick Fortin nous explique le rôle du président. Ensuite, madame Caroline Germain nous avise que madame Emmanuelle Provost avait suscité un intérêt et aimerait se proposer au poste de présidente. Sachant que madame Provost est absente et qu'elle ne peut se présenter aux nouveaux membres; monsieur Yannick Fortin prend la parole et décide de nous faire une brève description de madame Provost, en soulignant son implication au sein du comité et en parlant de son travail, qui est indirectement relié au comité. Madame Emmanuelle Bagg propose sa candidature. Aucune autre personne présente ne suscite un intérêt pour ce poste. À 19 h 38, la fin de la mise en candidature est proposée à l'unanimité.

**6.5. Élection au poste de vice-président(e)**

Avant de débiter la mise en candidature au poste de vice-président(e), madame Cathy Tanguay aimerait que monsieur Yannick Fortin décrive tous les postes en élection pour l'aider à prendre une meilleure décision si elle désire se présenter.

Quelques instants plus tard, madame Cathy Tanguay se propose pour le poste de vice-présidente. Monsieur Daniel Malenfant propose madame Emmanuelle Bagg.

**Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**  
**Comité ÉHDAA**

Mesdames Bagg et Tanguay acceptent leur candidature. À 19 h 54, la fin de la mise en candidature est proposée à l'unanimité.

**6.6. Élection au poste de secrétaire et de son substitut**

Madame Emmanuelle Bagg demande si le poste de secrétaire peut être occupé par une personne autre qu'un membre parent. Madame Caroline Germain lui mentionne que seulement un membre parent peut être nommé au poste de secrétaire. Madame Emmanuelle Bagg propose madame Mélanie Madore, celle-ci accepte. À 19 h 56, la fin de la mise en candidature est proposée à l'unanimité et madame Madore est élue au poste de secrétaire. Madame Isabelle Hamel-Hébert se propose pour être la substitute et elle est élue à l'unanimité à 19 h 58.

**6.7. Élection au poste de trésorier et de son substitut**

Madame Cathy Tanguay propose monsieur Daniel Fontaine et celui-ci accepte. Ensuite, monsieur Daniel Malenfant se propose et mentionne que l'année dernière, il était le trésorier. Alors, monsieur Fontaine se ravise et mentionne qu'il préfère céder sa place et agir en tant que substitut. Monsieur Malenfant accepte la proposition et sa nomination. À 20 h, la fin de la mise en candidature est proposée à l'unanimité. Monsieur Daniel Malenfant est élu au poste de trésorier et monsieur Daniel Fontaine est élu au poste de substitut à la trésorerie à l'unanimité.

**6.8. Élection au poste de représentant au comité de parent et de son substitut**

Madame Emmanuelle Bagg est la seule personne à se présenter au poste de représentant au comité de parents. À 20 h 02, la fin de la mise en candidature est proposée à l'unanimité et madame Bagg devient automatiquement élue. Madame Cathy Tanguay et monsieur Éric Crichlow se proposent pour être substitut. À 20 h 03, la fin de la mise en candidature est proposée à l'unanimité.

Ayant mis fin à toutes les mises en candidature, madame Julie Savard prend la parole en nous mentionnant qu'elle enverra un lien par courriel pour effectuer

**Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**  
**Comité ÉHDAA**

un test et s'assurer du bon fonctionnement de la plateforme. Puisque le test fonctionne pour tout le monde, madame Savard débute les élections.

À la fin de tous les scrutins secrets, il y a une égalité au poste de président et au poste de vice-président. Monsieur Yannick Fortin demande à madame Bagg si elle avait déjà vécu une telle situation dans le passé et quel moyen avait-elle utilisé pour y remédier. Madame Bagg répond en lui mentionnant qu'on peut demander aux candidates si leur intérêt est toujours présent et dans l'affirmative, on doit procéder à un nouveau scrutin secret, jusqu'à ce qu'il y ait qu'une candidate vainqueur. De ce fait, madame Caroline Germain prend la parole et demande à madame Bagg si elle désire toujours se présenter au poste de présidente. Puisque la réponse de madame Bagg est positive, madame Germain lui demande également si elle désire se présenter au poste de vice-présidente. Madame Bagg répond en lui mentionnant que nous pourrions procéder à l'élection de la présidence, car si elle est élue présidente elle devra refuser d'office le poste de vice-présidente. La deuxième élection peut débiter. Madame Savard prépare l'envoi des courriels afin de procéder au scrutin secret. Les élections étant terminées et n'ayant aucune égalité, madame Savard nous fait part des membres qui ont remporté les élections. Madame Emmanuelle Bagg est élue au poste de présidente, madame Cathy Tanguay devient automatiquement élue au poste de vice-présidente et monsieur Éric Crichlow est élu en tant que substitut à la représentante du comité de parents. À 20 h 26, madame Caroline Germain propose et il est unanimement résolu de mettre fin aux élections. Elle profite de ce moment de parole pour féliciter madame Julie Savard d'avoir veillé au fonctionnement de la plateforme et au bon déroulement de la période d'élection. Étant une première expérience virtuelle pour madame Savard, madame Germain tenait à lui mentionner que tout c'était bien déroulé et qu'elle avait très bien rempli son mandat en tant que scrutatrice des élections.

**7. Mot du président sortant**

Monsieur Yannick Fortin prend quelques instants pour nous faire part des raisons pour lesquelles il a pris la décision de ne pas solliciter un nouveau mandat au sein du comité.

**Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**  
**Comité ÉHDAA**

Monsieur Fortin a fait partie du comité durant trois années, dont une par intérim. Il tient également à nous remercier pour la confiance que les gens ont pu lui témoigner durant l'exercice de ses fonctions en tant que président. Monsieur Fortin termine en nous mentionnant qu'il a apprécié participer au comité et qu'il a vécu une belle expérience.

**8. Rapport de la trésorerie**

Monsieur Daniel Malenfant débute en nous expliquant que le budget de l'année 2019-2020 avait été diminué de moitié comparativement avec l'année précédente. Il nous mentionne également qu'il y a eu des dépenses d'environ 608 \$ pour les frais de déplacement aux cinq rencontres et qu'il y a eu un remboursement de 50 \$ au comité de parents pour des formations organisées. Il nous informe qu'il n'y a eu aucune dépense attribuée aux frais de gardiennage ainsi que pour des frais de colloque. Il reste au budget 2019-2020, un solde d'environ 2 100,00 \$.

**9. Rapport du délégué au Comité de parents**

Étant donné que madame Julie Vaillancourt est absente, monsieur Daniel Malenfant prend la parole en tant que substitut et nous présente un récapitulatif des dernières séances du comité de parents.

**10. Calendrier des prochaines séances**

Monsieur Yannick Fortin nous mentionne qu'habituellement, les séances ont lieu le troisième mercredi du mois. Les dates présentées sont les suivantes : les mercredis 18 novembre 2020, 13 janvier 2021, 17 février 2021, 14 avril 2021 et 19 mai 2021.

Monsieur Fortin nous mentionne également que selon le déroulement de la pandémie et des recommandations du Ministère de l'Éducation, les réunions pourraient avoir lieu en virtuel via l'application TEAMS ou se tenir en présentiel au siège social du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe. Madame Germain mentionne qu'elle fera des vérifications avec la nouvelle présidente, madame Emmanuelle Bagg, en ce qui concerne les dates et les disponibilités des locaux.

**Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**  
**Comité ÉHDAA**

**11. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Emmanuelle Bagg propose et il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 45.

**TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ ÉHDAA  
DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.**

---

Emmanuelle Bagg  
Présidente

---

Mélanie Madore  
Secrétaire